

BEAUREGARD-VENDON LES BERCIATS - CHAPTES - ROUZAT

Aménagement d'un espace sportif et création d'un City Park



En concertation avec le conseil municipal des jeunes (CMJ) de Beauregard-Vendon et l'ensemble du conseil municipal, l'aménagement d'un espace sportif a vu le jour vers le stade. Le city park, est bien plus qu'un simple lieu de détente : il incarne un lieu de rencontre et un espace sportif pour permettre aux administrés de se détendre, faire de l'exercice ou se retrouver en famille et entre amis.

L'espace sportif comporte différentes zones, adaptées à divers usages : terrain de multisports, différents agrès de sport de plein air, une double piste de course tracée au sol, un circuit routier avec signalisation routière dessiné au sol pour les petits ainsi qu'une maisonnette, un espace de pique-nique équipé de deux tables.

D'autres aménagements sont prévus : la végétalisation du site (arbres et arbustes) ainsi qu'une nouvelle clôture.

Dès sa mise en fonction, un réel succès a été constaté et la municipalité s'en réjouit. Cependant il est important de respecter l'utilisation de cet espace et de l'ensemble du matériel. Des panneaux sont présents pour préciser les règles. Cet espace est doté d'un éclairage avec des projecteurs led et il sera également équipé de caméras de surveillance.

Faites-en bon usage !





Rentrée scolaire 2025-2026

Ce sont 161 élèves qui ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre dernier.

Comme tous les ans, c'est le discours de présentation de l'équipe pédagogique par Romain BOUCHET (Directeur), qui a lancé cette nouvelle année scolaire. Durant la période estivale, quelques travaux ont été réalisés, toujours dans l'intérêt d'améliorer les conditions d'accueil des enfants : nouvelle fontaine à eau, aménagements et entretien de la cour.

Les enfants accueillis au centre de loisirs cet été, ont réalisé une fresque rendant les panneaux de chantier plus chaleureux.

Bonne année scolaire aux enfants, aux enseignants et aux accompagnants.



Pélé VTT

La deuxième semaine de Juillet, une association diocésaine organise un pèlerinage sportif de 5 jours à destination des jeunes. Cette année 60 collégiens et 20 lycéens, croyants et non croyants, y ont participé. Chaque jour, le groupe parcourt entre 30 et 40 kilomètres en VTT. Les journées sont également ponctuées d'activités religieuses et laïques. Une équipe d'adultes s'occupe de l'intendance : installation des bivouacs, repas, nettoyage, entretien des VTT. Chaque année depuis 12 ans, notre commune accueille une étape de ce circuit sur notre complexe sportif.



Pôle enfance jeunesse

Un gros chantier sur notre commune !

Les travaux ont commencé le 24 octobre 2024 et ils progressent normalement. La mise en service est envisagée pour la fin du premier semestre 2026. Le bâtiment de 997 m² pourra accueillir 216 enfants et 30 adolescents. La mairie a mis à disposition le terrain, l'ancienne mairie et la salle polyvalente. Ce projet de la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge bénéficie d'un soutien financier à hauteur de 53%.

Le but est d'accueillir les jeunes pendant toutes les vacances scolaires et les mercredis.

Les activités principales proposées : loisirs de centre aéré, sports, culture...

Inauguration du parc « Les Chouettes solaires »

Notre commune, engagée dans le développement durable, a inauguré le 19 juin 2025, un parc de panneaux photovoltaïques de dernière génération. Pour cela, elle a utilisé une ancienne friche sur un terrain communal délaissé par l'autoroute.

Le site s'étend sur environ 4000 m² et accueille des panneaux solaires capables de produire l'équivalent de 363 Mwh par an, pour un investissement de 325 000 €. Cela devrait apporter 500 € par an à la commune qui a simplement mis le terrain à disposition.

Ce parc est le fruit d'une collaboration entre l'état, le conseil départemental, la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge, la commune et deux coopératives en partenariat : Combrailles Durables et Enercoop AURA.

L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreux élus, des administrés ainsi que des représentants du CMJ (conseil municipal des jeunes) qui ont nommé ce parc « Les Chouettes solaires ».



Un nouvel aménagement rue des Caves

Un plateau ralentisseur a été installé rue des Caves afin de renforcer la sécurité des usagers et rappeler la limitation de vitesse fixée à 30 km/h.

Cet axe reste en effet très fréquenté, aussi bien aux heures d'entrées et de sorties des écoles qu'en dehors, notamment par de nombreux enfants, seuls ou accompagnés.

À la suite des fortes intempéries de ces dernières semaines, des ajustements techniques se sont révélés nécessaires pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales au niveau de ce nouvel aménagement. Les travaux réalisés permettront désormais de rediriger efficacement les eaux de pluie dans les caniveaux prévus à cet effet, garantissant ainsi à la fois la sécurité routière et un meilleur confort pour les riverains.



Travaux récents



- Route des Combrailles et rue des Chevreuils : enfouissement des réseaux secs (téléphone, électricité) et pose de lampadaires rue des Chevreuils.

- Impasse de Rochevigne : remplacement du réseau d'eau potable et réfection du revêtement de la chaussée.

- Rue sous La Prade : Réfection du revêtement de la chaussée.



Festivités du 4^e trimestre 2025

Salle des Fêtes

	Dates	Activités	Associations
Octobre	12/10	Fête du Livre	Mot à Mot
	18/10	Soirée Portugaise	CFBV
	26/10	Thé Dansant	Club Arc en Ciel
	31/10	Halloween	APE Diablotins
Novembre	08 & 09/11	Théâtre	Baladins de la Planchette
	16/11	Bourse aux jouets	CFBV
	22/11	Karaoké	Chorale
	29/11	Tripes	Téléthon
Décembre	13/12	Banquet	CCAS
	20/12	Marché de Noël	APE Diablotins

Web : [ville-beauregard-vendon.com/CULTURE & LOISIRS/agenda des festivités](http://ville-beauregard-vendon.com/CULTURE%20&%20LOISIRS/agenda%20des%20festivités).

Panneau-Pocket : fournir un flyer de l'Association 10 jours avant la date pour une publication.

Inscriptions sur les listes électorales



Vous habitez depuis peu dans la commune, vous souhaitez voter pour les futures élections, et vous n'êtes pas encore

inscrits sur les listes électorales.

Vous pouvez le faire à tout moment en ligne, en mairie aux heures d'ouverture, ou par courrier en tenant compte des délais postaux.

Si vous souhaitez voter pour les élections municipales de mars 2026, pensez à vous inscrire au plus tard le 4 février 2026 en ligne, ou le 6 février en mairie.

Dans tous les cas, il vous sera demandé une pièce d'identité valide et un certificat de domicile de moins de 3 mois : facture, certificat établi en Mairie ou en préfecture...

Dates des élections municipales : 1^{er} tour le 15 mars 2026 ; 2^e tour le 22 mars 2026.



Le chant du coq et les cloches de l'église : un patrimoine sonore à préserver

Dans nos villages, certains sons rythment la vie quotidienne et participent à l'identité de notre cadre de vie. Le chant du coq au lever du jour ou la sonnerie des cloches de l'église en sont des exemples emblématiques. Ces sonorités, parfois perçues comme des nuisances par certains, représentent pourtant une part vivante de notre patrimoine rural et communal.

Ces dernières années, plusieurs affaires en France ont mis en lumière la nécessité de rappeler que ces bruits « traditionnels » font partie intégrante de la vie à la campagne et des petites communes. Le législateur a d'ailleurs reconnu cette dimension patrimoniale, en encourageant la tolérance et le respect de ces manifestations sonores. Cependant dans certains cas, il est bon de respecter ses voisins très proches et ne pas hésiter à communiquer avec eux en cas de nuisances, des solutions à l'amiable étant toujours préférables.



Le CCAS organise un repas le samedi 13 décembre 2025 pour les personnes de plus de 68 ans résidant dans la

Commune de Beauregard-Vendon. Si vous n'êtes pas enregistrés en mairie, merci de vous faire connaître avant le 14 novembre.

Remaniement du plan cadastral par la Brigade nationale d'intervention cadastrale de Clermont-Ferrand (BNIC)



Les propriétaires fonciers possédant des immeubles bâtis et non bâtis dans la partie urbanisée de la commune sont informés que le remaniement du plan cadastral de la commune de Beauregard-Vendon vient de

débuter. Ces travaux devraient durer un an environ.

Ce remaniement constitue une refonte complète du plan cadastral. Des levés topographiques de l'ensemble des parcelles privées ou publiques ainsi que des constructions seront effectués dans la commune.

Les géomètres du cadastre seront donc amenés à pénétrer dans les propriétés privées.

Pendant la phase de levé, les propriétaires concernés par l'opération de remaniement recevront systématiquement une lettre d'information de la part du géomètre pour les prévenir individuellement du mesurage de leurs parcelles.

Ce courrier les invitera également à fournir toute indication utile à la délimitation de leur propriété (existence de bornes, plans de bornage, indication de mitoyenneté...).

Cette délimitation sera suivie de mesurages sur le terrain effectués à l'aide d'une station de levé (théodolite) et/ou d'une antenne GPS. Merci de leur réserver un très bon accueil.

Travaux de jardinage et de bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- Les samedis de 9 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Merci de respecter le voisinage

